



ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE DU MANITOBA

PROCÈS-VERBAL N° 12

DEUXIÈME SESSION, TRENTE-NEUVIÈME LÉGISLATURE

PRIÈRE

TREIZE HEURES TRENTE

M. le *ministre* LEMIEUX propose la première lecture du projet de loi 13 — *Loi modifiant le Code de la route (dommages causés à l'infrastructure)/The Highway Traffic Amendment Act (Damage to Infrastructure)* — dont l'objet a été indiqué.

Présentation et lecture de pétitions :

M^{me} TAILLIEU — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que le ministre de l'Infrastructure et des Transports envisage de faire de l'achèvement des travaux de division de la route transcanadienne à Headingley en 2008 une priorité du gouvernement provincial et qu'il envisage d'examiner la possibilité de prendre d'autres mesures visant à améliorer la sécurité des automobilistes pendant ces travaux. (H. Burnell, P. Shuttleworth, R. Cameron et autres)

M. MCFADYEN — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le ministre de l'Éducation et le premier ministre à envisager de prévoir des terrains et des fonds en vue de la construction de nouvelles écoles répondant aux besoins des habitants du nouvel ensemble résidentiel du gouvernement provincial à Waverly West, ce qui permettrait aux enfants qui fréquentent les écoles de la région du sud-ouest de Winnipeg qui sont situées près de leurs foyers de continuer de fréquenter celles-ci. (H. Goertzen, G. McCoubrey, H. McCoubrey et autres)

M. MAGUIRE — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin que la ministre de la Santé envisage de prendre des mesures sérieuses afin de pourvoir les postes vacants d'infirmières dans les foyers de soins personnels de la ville de Virden et qu'elle envisage de rouvrir les lits qui avaient été fermés en raison du manque d'infirmières et de s'engager à assurer le retour à Virden des personnes âgées qui ont dû quitter leur communauté, accordant ainsi la priorité aux besoins de ces personnes, et ce, dès que des lits seront disponibles. (A. E. Webb, M. B. Russell, J. Appenheimer et autres)

M. LAMOUREUX — Présentation d'une demande de l'Assemblée législative du Manitoba afin d'exhorter le premier ministre et son gouvernement néo-démocrate à coopérer afin que les Manitobains apprennent pourquoi le gouvernement n'a pas agi malgré ce qu'il savait et à envisager de tenir une enquête publique sur le fiasco du Fonds Crocus. (V. R. Torres, A. C. Torres, R. Santos et autres)

M. le *ministre* SELINGER dépose le rapport que prévoit l'article 20 de la *Loi sur les officiers publics* et daté du 5 décembre 2007.

(Document parlementaire n° 6)

Conformément au paragraphe 26(1) du *Règlement*, MM. GOERTZEN, CALDWELL, SCHULER, DEWAR et LAMOUREUX font des déclarations de député.

Conformément à l'article 27 du *Règlement*, M. LAMOUREUX formule un grief.

M. le *ministre* SELINGER propose la deuxième lecture et le renvoi en comité du projet de loi 12 — *Loi sur le transfert des valeurs mobilières/The Securities Transfer Act*.

Il s'élève un débat.

M. le *ministre* SELINGER intervient. Sur la motion de DYCK, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* CHOMIAK voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 3 — *Loi modifiant le Code de la route/The Highway Traffic Amendment Act*.

Le débat se poursuit.

MM. FAURSCHOU, MARTINDALE, MALOWAY, EICHLER et DYCK, M^{me} TAILLIEU ainsi que M. CULLEN interviennent. Sur la motion de M^{me} ROWAT, le débat est ajourné.

L'Assemblée reprend le débat sur la motion de M. le *ministre* MACKINTOSH voulant que soit lu une deuxième fois et renvoyé en comité le projet de loi 7 — *Loi modifiant la Loi sur les services à l'enfant et à la famille (obligation de signaler la pornographie juvénile)/The Child and Family Services Amendment Act (Child Pornography Reporting)*.

Le débat se poursuit.

MM. HAWRANIK et MALOWAY ainsi que M^{mes} TAILLIEU et HOWARD interviennent. M. BOROTSIK exerce son droit de parole jusqu'à 17 heures et conserve, pour la reprise du débat, le droit de parole pour lui-même et, avec le consentement de l'Assemblée, pour M. BRIESE.

La séance est levée à 17 heures, et l'Assemblée ajourne ses travaux à demain, 10 heures.

Le président,

George Hicke